

Ceux d'entre nous qui siégeaient ici l'an dernier le virent se tenant à l'écart, isolé de ses anciens collègues, l'air sombre, tragique ange vengeur d'un peuple persécuté dont les enfants allaient bientôt être arrachés du sein de leurs familles et jetés sur les ponts des navires de guerre pour y être éventrés par la mitraille, en combattant pour l'Angleterre, sur des mers lointaines. Ce sont là les paroles de ses nouveaux associés, les nationalistes qui, du haut de la tribune populaire et en sa propre présence, vouaient aux gémonies la loi du service naval, l'appelant loi criminelle, loi maudite. Rien d'étonnant donc que mon honorable ami, professant pareilles opinions, se soit séparé du parti conservateur qui n'adressait qu'un seul reproche à la loi: son insuffisance. L'honorable ministre (M. Monk) fut absolument hostile à la politique du Gouvernement, à la politique de l'opposition jusqu'au 21 septembre. Que le ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Foster) ait passé de gauche à droite, la chose est toute naturelle; mais que l'honorable ministre (M. Monk) ait sauté de ce côté-ci de la Chambre à la droite, c'est là un exploit d'acrobatisme qui fait au moins honneur à la souplesse de ses membres et qui prouve qu'après tout, ses principes ne sont pas un bagage de nature à gêner ses mouvements.

Au demeurant, voilà l'honorable député (M. Monk) membre du cabinet de mon honorable ami (M. Borden). Comment se sont-ils ainsi réunis?

Monsieur l'Orateur, le cabinet que nous avons devant nous aujourd'hui n'est pas celui qu'on devait naturellement s'attendre voir se former, quand l'opposition monte au pouvoir et succède à l'ancien Gouvernement: c'est un Gouvernement de coalition. Est-ce que j'exagère en affirmant pareille chose? Je le répète, c'est un Gouvernement de coalition et je vais le prouver. L'an dernier à peine, le 22 novembre dernier, l'honorable ministre (M. Monk) parlant des multiples assemblées tenues par M. Bourassa, M. Laverne et par l'honorable député qui a appuyé l'adresse (M. Sévigny) ainsi que nombre d'autres, assemblées auxquelles il assistait lui-même et au cours desquelles on adoptait certains vœux condamnant l'attitude du Gouvernement et celle de l'opposition, prononçait les paroles que voici:

Certainement l'attitude de M. Borden a été condamnée, au cours de ces assemblées. On y a invariablement adopté des vœux condamnant l'attitude du Gouvernement et celle du chef de l'opposition. J'appuie cette résolution, j'y adhère.

Voici une résolution, une longue résolution dont je ne cite que la fin:

Nous blâmons le Gouvernement fédéral et la majorité parlementaire qui ont imposé au Canada cette loi de marine de guerre; qui ont

Sir WILFRID LAURIER.

lancé le pays dans le gouffre du militarisme que jadis sir Wilfrid Laurier condamnait si énergiquement; qui ont mis en danger la paix du pays et fait dévier vers la construction d'ergins de guerre meurtriers et la préparation de guerres sanglantes les millions destinés à l'amélioration de notre agriculture et de nos voies de transport.

C'est la partie où il est question de moi personnellement, mais permettez que je cite la partie où il est question de mon honorable ami d'en face (M. Borden):

Nous censurons également l'attitude de M. Borden et de l'opposition qu'il dirige pour l'adoption d'une politique qui n'est pas moins néfaste.

Or, que s'est-il passé pour faire entrer mon honorable ami de Jacques-Cartier (M. Monk) dans le Gouvernement? Est-ce que le chef du Gouvernement (M. Borden) aurait dit quelque chose pour le faire changer d'avis? A part le verdict rendu par le peuple le 21 septembre, quelque chose s'est-il passé pour que mon honorable ami approuve maintenant la loi qui était si néfaste quand le chef du Gouvernement était dans l'opposition? Comment se sont-ils réunis? Quelle convention a été faite entre eux? Il est impossible que ces deux ministres siègent côte à côte s'ils sont toujours du même avis qu'ils exprimaient avant le 21 septembre et s'ils ont aujourd'hui une opinion différente c'est leur premier devoir d'exposer au Parlement la politique nouvelle qu'ils entendent suivre. Que s'est-il passé? Qui est l'esprit dirigeant? Lequel a vaincu l'autre? Qui a cédé? Est-ce le lion impérial qui a fait une bouchée de l'agneau national ou bien est-ce l'agneau national qui a avalé le lion impérial? Tout ce que j'ai pu se passer entre mes deux honorables amis est demeuré hermétiquement enfermé dans leur sein. Mon honorable ami, le premier ministre (M. Borden), a parlé dans deux ou trois occasions sur différents sujets, mais il n'a jamais fait mention du mot "marine". Mon honorable ami de Jacques-Cartier (M. Monk) a aussi parlé depuis les élections. Avant les élections, il ne parlait presque de rien autre chose que de la marine, mais il n'a pas dit mot de cette question depuis les élections. Il s'est adressé l'autre jour à la population de Hull et il a donné à la jeunesse le conseil le plus salubre en lui disant de ne pas chercher un moyen d'existence dans l'administration de l'Etat et qu'elle pourrait mieux réussir ailleurs en se mêlant aux affaires. Mais, monsieur l'Orateur, pour cette jeunesse, ce n'est pas juste de sa part, de ne pas lui dire qu'elle doit aussi éviter le service naval où elle pourrait s'exposer à être éventrée sur les ponts des navires dans les mers lointaines en combattant pour l'Angleterre. Ces messieurs ont eu l'occasion d'exposer leur politique et assurément s'ils n'ont pas cru devoir le faire auparavant ils en ont eu